# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 septembre 2014

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Non soutenu

## **AMENDEMENT**

N º 1147

présenté par Mme Guittet, M. Jalton, M. Ménard, M. Vergnier, Mme Orphé et M. Vlody

#### **ARTICLE 5**

I. À l'alinéa 7, substituer, deux fois, au mot :

« pièces »,

le mot:

« locaux ».

II. À l'alinéa 8, procéder, une fois, à la même substitution.

#### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le terme de « locaux » est juridiquement plus approprié et plus précis que celui de « pièce ».